

Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan, les promoteurs ont retenu l'octroi de terres et ont vendu le réseau sujet à ces obligations, comme ils avaient droit de le faire.

M. CARVELL: A Mackenzie et Mann.

M. MEIGHEN: Ils l'ont vendu plus tard à Mackenzie et Mann. Ils ont vendu le réseau ainsi assujéti à des obligations, et ont gardé pour eux-mêmes les octrois de terres; et voilà justement ce que Mackenzie et Mann auraient pu faire au sujet du Manitoba et Sud-Est. Quant au réseau Winnipeg et baie d'Hudson, et de la compagnie Lake Manitoba and Canal, ils auraient pu faire exactement ce que les promoteurs ont fait au sujet du Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan, et personne n'aurait eu un mot à dire sur ce point, car personne ne pouvait critiquer les promoteurs du Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan.

Qu'ont fait les promoteurs de ce chemin de fer? Ils ont gardé pour eux les terres allouées, et il s'ensuit que Mackenzie et Mann eussent pu en faire autant de celles qui avaient été données pour aider à la construction des autres lignes. Chacun des cas a été mené rondement du commencement à la fin. Je mentionne le fait en passant dans l'unique but de montrer que Mackenzie et Mann avaient droit à ces allocations de terres, qu'ils pouvaient les conserver en leur possession et s'en faire remettre les titres. Il leur était loisible de les vendre et ils en ont vendu jusqu'à concurrence de 100,000 acres, et le reste de l'octroi avec la balance de leurs droits aux terres fut transporté au Canadian-Northern. Qui osera dire que cela ne constitue pas un transport au Canadian-Northern de biens appartenant à Mackenzie, Mann and Company? Si aujourd'hui ceux qui ont lancé l'entreprise du chemin de fer Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan faisaient don, l'ayant encore en leur possession, de l'octroi qu'ils ont reçu, le député de Carleton dirait-il qu'ils n'ont rien donné de leurs biens à ce chemin de fer; soutiendrait-il encore qu'ils n'ont jamais placé un dollar dans l'entreprise? S'il émettait cette prétention, l'honorable député de Renfrew-sud (M. Graham) dira-t-il encore: Très bien! très bien! Je ne le crois pas. Inutile de rien ajouter au sujet de ces octrois de terres.

Sir WILFRID LAURIER: Qui a soulevé la question?

M. MEIGHEN: Durant tout le cours de la semaine on l'a maintenue sur le tapis; c'est à peine si un député de l'opposition a pris la parole sans affirmer, réaffirmer, et redire à tout instant, que Mackenzie et Mann n'avaient jamais dépensé un dollar de leur argent pour la construction de la ligne.

M. GRAHAM: Je n'ai jamais prétendu cela.

M. MEIGHEN: Le député de Renfrew-sud en effet n'a rien prétendu de tel et il doit en être félicité, mais il a entendu les paroles de ceux qui siègent en arrière de lui.

M. GERMAN: Ceux qui siègent en arrière de lui ont dit la vérité.

M. MEIGHEN: Il y aurait difficilement lieu de nous reprocher de ne pas nous être assurés de recours contre les terrains de ville, appartenant en propre à MM. Mackenzie et Mann, mais je ne veux pas, à cette heure tardive, m'engager sur une question aussi vaste.

J'avais formé le projet de ne pas soulever de discussion, et je ne crois pas m'être montré trop désagréable, mais j'ai voulu essayer de rendre quelque justice qui était due, me semblait-il, à des gens qui ont bien fait quelque chose pour ce chemin de fer.

(L'amendement de M. Carvell est rejeté.)

M. PELLETIER propose que le comité fasse rapport à la Chambre.

M. MACDONALD: Il est entendu que le point qui vient de faire l'objet de cette controverse reste en discussion.

M. MEIGHEN: Oui, avec l'amendement perdu.

(Il est fait rapport de l'état de la question.)

Sur motion de M. Pelletier, la Chambre lève sa séance à minuit moins dix minutes.